

## TELEPHONIE MOBILE

### Informations essentielles

La téléphonie mobile est toxique pour la santé.  
C'est un empoisonnement par voie aérienne.

La Commission Internationale pour la Sécurité Electromagnétique - ICEMS - constituée des scientifiques internationaux indépendants de haut niveau, donc la voix de la science véritable, libre de toute dépendance à l'Industrie, a confirmé dans la Résolution de BENEVENTO que la téléphonie mobile est toxique.

Un grand nombre de travaux scientifiques, plusieurs centaines, exposent les diverses formes de la toxicité. Une liste des principaux travaux, ou bibliographie, peut être demandée à l'Association Nationale Robin des Toits.

Les scientifiques, hélas nombreux, qui disent PAS DE PROBLEME, sont payés pour cela.  
Un rapport OFFICIEL français confirme que les experts officiels français, choisis par le gouvernement, sont payés par les opérateurs.  
La version officielle française de PAS DE PROBLEME en a perdu toute validité.

La Justice a pris position par un Jugement du 02-05-2006 du Tribunal de Paris.  
Aux termes de cette décision,  
dire : 

- que la téléphonie mobile est toxique,
- que les opérateurs trichent dans les mesures qu'ils payent, n'est pas de la diffamation. C'est donc de l'information.

Les ondes de la téléphonie mobile attaquent les êtres vivants parce qu'elles sont pulsées, c'est-à-dire émises par saccades très brèves. Des centièmes de seconde.  
Comme des micromitrailleuses électromagnétiques.  
Alors que la radio et la télévision, par exemple, sont émises en continu.

Les maladies, qui existaient avant la téléphonie mobile, mais dont elle est une nouvelle cause, sont répertoriées depuis longtemps.  
Les enquêtes sanitaires sur le terrain confirment la liste issue des travaux scientifiques :

Niveau moyen	maux de tête, nausées, dépression, irritabilité, troubles du sommeil, vertiges et chutes, pertes de concentration, troubles cardiaques et de tension, maladies de peau, troubles des rythmes du cerveau, attaque destructrices des organes des yeux et des oreilles.
Niveau lourd	cancers du cerveau, du sang, du système lymphatique, des endocrines et surtout la thyroïde, épilepsie, interruptions de grossesse & malformations.

La référence légale en France, prioritaire, et pour cette raison dissimulée par les sources officielles, fixe un seuil d'exposition maximal à 3 V/m.  
Pour cette raison, l'illégalité pullule en France.

Depuis plusieurs années, les Compagnies mondiales de ré-assurance ne couvrent plus la téléphonie mobile. Les polices des opérateurs sont donc décoratives.

La solution qui rend compatible la téléphonie mobile et la santé publique est un seuil d'exposition maximal à 0,6 V/m.